DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Commission Juridique Téléphonique

du Mardi 31 Octobre 2023 à Chauny

Le Président : Mr IBATICI Cédric

Membres : Mme PORTAS Aurélie

MM. BERTIN Alain - BLONDELLE Dominique – MAYEUR Philippe - MINETTE Laurent – SANGUINETTE Jean Luc

---

Il ne sera plus adressé de notification par courrier. Le PV sur le site Internet fera office de notification.

IMPORTANT : Le délai d'appel de 7 jours auprès de la Commission d'Appel « Affaires Générales » commencera dès publication sur le site Internet pour les rencontres de championnat.

Le délai d'appel de 48 Heures auprès de la Commission d'Appel « Affaires Générales » commencera dès publication sur le site Internet pour les rencontres de Coupes

La commission rappelle que les réserves portées doivent être extrêmement précises et ne contenir aucune erreur par rapport au règlement auquel elles font référence. Il est d'ailleurs conseillé aux clubs d'utiliser à cet effet les formules préétablies figurant sur la tablette.

****

JEUNES

N° 52511.1 – US BRUYERES ET MONTBERAULT / US ORIGNY THENELLES du 21/10/23 comptant pour le Challenge Départemental U16/U17

La Commission,

Après examen du dossier,

Décide :

- De convoquer pour le Jeudi 16 Novembre à 18 H 30 au District Aisne de Football avec présence obligatoire,
- Mr HEMMERY Yann, Arbitre Officiel de la rencontre
- Mr BEAURAIN Ethan de l'US ORIGNY THENELLES
- Mr BEAURAIN Nathan de l'E. ITANCOURT NEUVILLE
- Les joueurs convoqués seront accompagnés d'une personne majeure
- Les personnes convoquées devront se munir d'une pièce d'identité

Le Président : **Cédric IBATICI**